L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE.

Est situé rue de Chartres, No. 110, entre St. Louis et Conti.

CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—Payables six mois d'avance ; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du trimestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS et on peut les adresser dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. *Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies*; dans le cas contraire, elles resteront à la poste

Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.

LE président et les directeurs de cette institution ont aujourd'hui déclaré un dividende de 4 0 0 pour les 6 mois expirant aujourd'hui, au montant du capital payé à la banque, aux termes de la charte lequel dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, après ou le lundi prochain, 13 courant.

7 juil—6t JOSEPH SAUL, caissier.

LES personnes suivantes forment la direction de la Banque de Carrollton :

D. F. BURTHE, président.

L. Millaudon,	J. Kohn,
H. G. Schmidt,	H. C. Creger,
Charles Briggs,	Placide Foresteall.

John Nicholson, caissier.

Comité du chemin à coulisses.

D. F. Burthe,	L. Millaudon,
H. G. Schmidt.	le juillet

Bureau de la Compagnie des Architectes du 8me District de la Nouvelle Orléans.

A louer pour le 10 juillet prochain, 3 maisons en briques de 4 appartemens, avec galerie sur la derriere, à chaque extrémité de laquelle se trouve une cave et cabinet, cour carrelée et cuisine en brique à un étage.

La première est située rue St Philippe attenant à la suivante, la seconde formant l'encoignure des rues St Philippe et des Marais.

La troisième rue des Marais attenant à la précédente. Pour les conditions s'adresser au bureau de la compagnie rue St Pierre no 95. P PLESSY,

25 juin secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances et de la Fabrique d'Huile de Graines de Coton de la Louisiane, encoignure des rues de la Commune et du Camp.

LA compagnie étant à présent organisée, les souscripteurs sont par ces présentes informés que le deuxième paiement de dix piastres par action au fonds capital devra être payé mardi 21 juil et prochain, du avant, conformément à la 3e section de l'acte d'incorporation.

25 juin R CLAGUE, secrétaire.

Bureau de la compagnie d'assurances et de la fabrique d'huile de graines de coton de la Louisiane.

UNE assemblée des directeurs de cette institution tenue le 22 du courant, M. J H Caldwell a été élu à unanimité Président, James Rainaige, inspecteur, J H Sterret, avocat, H B Cenas notaire, et

25j R CLAGUE, secrétaire.

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait entre MM. Ed. L'hote et A Marion, est dissoute d'un commun accord, à dater du 10 juin 1835.

M Ed. L'hote reste seul chargé de la liquidation de la société.

Il profite de cette circonstance pour annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à la Baye St Louis, en face le wharf un établissement désigné sous le nom d *Hôtel du Delair*.

La belle situation de cet hôtel, la proximité du débarquement, et de l'embarquement sont trop avantageusement connus pour entrer dans de plus grands détails.

Madame L'hote justement appréciée par les soins et les attentions qu'elle a prodigués aux personnes qui ont logé dans les maisons qu'elle a dirigées et tenues ensemble à l'hôtel de la Marine, qu'elle tenait à la Nouvelle Orléans, sera seule à la tête de la *direction intérieure* de la maison.

M Ed. L'hote ose croire que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront dans son hôtel propreté, soins, exactitude et prévenance.

Il a un bon cuisinier français, on y trouvera logement, pension, table d'hôtel, et vin à chaque repas.

2 juillet—1m ED. L'HOTE.

HOTEL DE MANDEVILLE.

LE Soussigné préviens ses amis et le public que son établissement sera prêt à recevoir les personnes qui de vésiteront le 28 juin. Époque à laquelle il pourra prendre 40 pensionnaires et plus—pour ceux qui connaissent la superbe situation de cet établissement, les détails seront inutiles. Mais le soussigné croit qu'il est utile d'en faire connaître au public les divers avantages.

Mandeville est situé à environ 20 milles de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, la terre s'y élève de 12 à 15 pieds au-dessus de la marque des hautes eaux, et l'excellent air que l'on y respire, le rend un des lieux les plus sains—en effet la situation *singulière* de ce local, semble en exclure toutes les maladies épidémiques. La pêche y est abondante, et la chasse agréable, les provisions, vins et liqueurs seront de la première qualité, et rien ne sera négligé *de ce qui pourra contribuer* aux agrémens et aux plaisirs de ceux qui l'honoreront de leur patronage. Dans ce but, il s'est procuré des bateaux, des pirogues, une seine, des chevaux et un tir au pistolet. Les 4 milles traverses des appartemens particuliers. Deux steamboats partant alternativement de la Nouvelle Orléans, établiront une communication journalière et non interrompue entre cette ville et Mandeville. Le temps pour la traversée n'excédant jamais 2 heures et demi. Les bains étant de première nécessité pendant les chaleurs excessives de l'Été, une maison de bain a été construite sur le lac, et un quai spacieux rond le débarquement on ne peut plus utile et sans aucun danger.

N B—Pour l'heure du départ des steamboats, voyez l'avertissement du Delta.

M juin—6t JOHN DAVIS

HOTEL MARIGNY.

ENCOIGNURE des rues Victoire et le Chemin à Coulisses du Lac Pontchartrain.

Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'appeler l'attention du public sur cet Hôtel, meublé et garni dans un style jusqu'alors inconnu dans ce pays.

Ni peines, ni dépenses seront épargnées par tous les employés dans cet établissement pour satisfaire aux exigences du public.

Les pensionnaires seront logés convenablement dans des chambres très agréables.

Il y a un salon meublé avec le plus grand luxe pour les dames, situé au 2me. étage et adjoignant se trouve une chambre où l'on peut avoir constamment des glaces, du soda, des confitures, pâtisseries &c.

Cet établissement est très convenable pour les messieurs et dames qui, voulant partir par les chars du chemin à coulisses, manquent l'occasion mais trouvent dans cet établissement, non seulement un lieu de repos mais encore un lieu de récréation qui les console de leur désappointement. Les personnes traversant aussi une *halte* très agréable.

Ce superbe établissement a été monté au prix d'énormes dépenses ; mais le propriétaire en a couru les risques sachant bien que les habitans de la Nouvelle Orléans n'ont, dans le monde entier, aucune rivaux pour les encouragemens accordés à de bien bien efforts.

28 mai—1f WAYMOUTH

A LOUER.

Deux magasins face à la rue de la Levée, entre Dousme et Bienville.

La partie supérieure d'une maison, rue de Chartres vis à vis la rue Jefferson. S'adresser à

17 juin M B MARIGNY

A LOUER,

Le logement de la maison numérotée 79 sur Levée—demeure fort agréable. On peut entrer de suite en jouissance. S'adresser à

6 juillet WM. HOLMES & Co.

A LOUER pour le 1er. janvier 1836—La belle maison à deux étages, formant l'encoignure des rues du Canal et du Camp, appartenant à Mr. Prado. Dans cette maison on peut établir un superbe magasin dans le bas et loger une nombreuse famille dans les étages supérieurs. S'adresser sur les lieux au propriétaire 21 mai

PROPRIETES A LOUER.

Le soussigné offre à louer l'établissement spacieux situé *rue St. Louis, entre les rues Trémé et Marais*, le second lieu plus bas que Remparts, et à cinq minutes du marché de la Bourse Hewlett. Cet établissement est composé d'une maison de quatre appartemens, d'une grande, de derrière, et magasin et un massége, cuisine et diverses chambres à domestiques.

JULES LE BLANC, rue Royale, no 103.

28 avril A. WARTELLE, 189 rue Royale.

MOULIN A SCIE.

LE moulin à scie appartenant ci devant à M. Byrne est maintenant en opération complète et en état d'exécuter toutes les commandes pour quelque bois que ce soit ; une boite pour la réception de commandes de planches, ou pour quelque communication que ce soit est exposé au bureau de la Compagnie d'Assurance de Commerce, une porte après la Bourse de l'Arcade, ou toutes les personnes qui voudraient faire quelque commande, ou qui auraient quelque affaire, avec le susdite compagnie, peuvent déposer leur demande.

JAMES W BYRNE, agent,

25 juin—1m compagnie du moulin à scie d'Orléans.

AVIS.—William P. et Elisha D. Hyde, feront jusqu'à présent le commerce sous la raison W F & E D Hyde & Co, ce dont associés dès ce jour M. Nicholas Delaplaine. Ils continueront le commerce de marchandises sèches en gros sous la raison W F & E D Hyde & Co.

W. F. HYDE,
E D. HYDE,
N. DELAPLAINE.

1er juillet—1f

POUR MANDEVILLE & MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanches à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville, tous les Lundi à 4 heures du matin, passant par Mandeville à 5 heures et arrivera au lac Pontchartrain à 7 heures 30 minutes du matin, où il y aura un char prêt à prendre les passagers.

Les mardi et jeudi le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précis du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.

Les samedi le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisonville et repartira de suite pour la Nlle Orléans pour être prêt le dimanche à l'heure accoutumée.

Le prix du passage, les samedi et dimanche sera d'une piastre par personne, les autres jour 62, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.

Les personnes sont priés de se rendre par le char de 8 heures de matin.

N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil—1f

POUR LA MOBILE, devant toucher à la Baie St. Louis, à la Passe Christian, au Beloxi et à Pascagoula.—Les bateaux à vapeur PLANTER & SUN feront à l'avenir les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci-dessus précités, dans chaque voyage. Pour la commodité des passagers, les dits bateaux ne prendront aucun fret si ce n'est celui que les passagers voudront emporter pour leur usage.

Ils partiront tous les lundis et jeudis dans l'après midi de la Nouvelle Orléans immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. S. CHANDLER.

(Nous sommes invités d'annoncer que le bateau le Planteur qui fait maintenant les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile sous le commandement du capitaine Stephen Chandler, n'est point le même qui était employé sur le Mississipi. 9j—1m

Le superbe bateau à vapeur, neuf et fin marcheur, MERCHANT, capitaine Jos Swiler, partira du lac à l'extrémité du chemin à coulisses chaque mercredi, à l'arrivée des chars de 6 heures du matin ; pour

La Baie St. Louis,
Pass Christian,
Baie de Beloxi,
Pascagoula et
Mobile.

Et chaque samedi matin, à la même heure, pour ces *ports susdits* et Pensacola, touchant de retour à tous les ports intermédiaires.

Pour plus amples renseignemens s'adresser à bord au capitaine Swiler, ou à GILBERT VANCE,
JOHN KILSHAW, jr.
JAMES CURREL,
agents.

7 juillet

POUR ST. LOUIS.

Le superbe bateau à vapeur neuf MOGOL, ayant une chambre haute, capitaine Jno. F. Hunt, est attendu journellement, et partira positivement le 10 du mois, pour cette destination et les postes intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à FORSYTH, GOODWYN & Co.

Le Mogol prendra aussi des passagers pour Louisville et autres ports sur l'Ohio, s'étant arrangé avec des petits bateaux à vapeur pour leur transport—ce bateau ayant une vaste chambre haute et des chambres particulières, offre aux passagers un moyen de transport aussi commode et aussi accéléré que quelque bateau que ce soit sur le fleuve 8 juil

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le nouveau bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ROB ROY, ayant une chambre haute, commandé par James L Wilson, est attendu de jour en jour et doit repartir sans délai pour les destinations susdites et les postes intermédiaires. Pour fret ou passage, avant de bons arrangemens, s'adresser à

7 juil FORSYTH, GOODWYN & Co.

EXCURSION DU DIMANCHE.

Prix réduit à une piastre.

Pour Madisonville, en droiture.

Le bateau à vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du lac tous les dimanche, jusqu'à ce qu'un avis contraire en informe le public, à 9 heures A M. et repartira le même jour de Madisonville à 4 heure P M.

Les passagers devront prendre le char de 8 heures A M. S'adresser au capitaine à bord ou à

26 juin W BAGLEY, agent.

POUR PITTSBURG, CINCINNATI & LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau, ayant une chambre haute WASHINGTON, capitaine Hamilton, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TOURNE & BECKWITH.

14 juil no 29 et 29 Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur ABEONA, d'un léger tirant d'eau et d'une construction solide, capitaine R Moore, partira incessamment pour cette destination et les postes intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TOURNE & BECKWITH.

N B—L'Abeona prendra du fret pour Natchez, Vicksburgh, Memphis et autres ports intermédiaires. 14 juil

POUR MATAGORDA—(Texas)

La goelette fine voilière ELISABETH JANE, capitaine Philips, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance de son fret ou passage, s'adresser à

18 juil Wm BRYAN.

A FRETER OU LOUER.

L'on préférerait un port dans la Baie du Mexique.

La goelette fine voilière MENTOR, capitaine D Somers, du port de 90 tonneaux, est prête à prendre charge. Pour les conditions. S'adresser à

Wm BRYAN.

13 juil no 19, rue de la Commune.

A FRETER OU LOUER.

Le brick Mexicain, bien connu, le général SANTA ANNA, est prêt à prendre son chargement, pour quelque port du Mexique que ce soit. S'adresser à M S CUCULLU, LAPPYRE & Co.

16 juil

POUR LAGUNA.

Le beau brick fin voilier EVELINE, capitaine J J Jackson, partira pour cette destination Samedi prochain, 18 juillet. Pour fret ou passage s'adresser à QUERTIER & BOUTIN.

14 juil no 26, rue St Louis.

POUR BARCELONE.

Le brick Espagnol BERNARCO GREGORIO, capitaine Carachazo, est prêt à charger ; pour fret ou passage ayant de bonnes mennagements, s'adresser à E J FORSTALL & Co.

10 juil—2 no 153 rue Royale.

POUR LOUER OU FRETER.

Pour la Havane, Campêche ou un port des Etats Unis.

Le beau brick EVELINE, d'une marche supérieure, capitaine Jn J Jackson, est prêt à recevoir un chargement. Pour les conditions, s'adresser à QUERTIER & BOUTIN.

8 juin—6

La goelette fine voilière BETSY HAMILTON, capitaine Bobvet, du port d'environ 600 barrils est prête à prendre un chargement pour un des ports du Mexique, (celui de Tampico serait préféré) pour les conditions s'adresser à bord, entre les rues Conti et Bienville, ou à

8j uin—1f J. PRATS & FILS

POUR BRAZORIA, TEXAS.

La goelette fine voilière, chevillée en cuivre MARY JANE, capitaine Griffen, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM BRYAN.

9 juin no 19 rue de la Commune.

EAUX MINERALES.

BOISSONS GAZEUSES.

EAUX médicinales de toutes sortes telles que Vichy, Sedlitz, purgative de magnesie à 50 cents la bouteille, Eau gazeuses de Seltz et carbonisée à 12 1-2 cents la bouteille par abonnement, en rendant les verres.

Boissons gazeuses aromatisées telles que citron, menthe, orange, fleurs d'orange, etc. punch gazeux, etc, à 25 cents la bouteille, en rendant les verres.

Nous appelons particulièrement l'attention du public sur l'eau gazeuse de Seltz qui remplace aujourd'hui l'eau ordinaire sur toutes les bonnes tables d'Europe.

RIVET SYBOLD & co.

VACCINATION GRATUITE.

Le public est prévenu qu'on vaccinera gratuitement les personnes indigentes *tous les vendredis*, de une heure à trois, dans la maison de M. Nicolas Girod, en face de la Bourse Hewlett.

Il a été de plus résolu dans la dernière séance de la société médicale que les personnes aisées qui voudront profiter de cette occasion pourront se faire vacciner moyennant une rétribution de $5; moitié de cette somme sera versée dans la caisse des orphelins et l'autre moitié servira à fonder une bibliothèque médicale.

11mai Le secrétaire général, PUISSAN.

MAISON DE SANTE FRANKLIN.

CET établissement est à présent ouvert pour la réception des malades. Prix—à l'ordinaire $1 par jour. Chambres à part depuis $3 jusqu'à 5 par jour.

Petites vérolés à l'ordinaire $3 par jour.

Pour entrées s'adresser à la maison de santé, ou au cabinet du docteur Lozemberg, rue des Remparts no 17. 2j mas

PEAUX D'OURS—4 paquets de peaux d'ours, 1 doublis, et une boite de castor, à vendre par

GRAY, DURRIVE & co.

29j 41 et 43, Nouvelle Levée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—D'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes parviennent, Salut: Attendu que H. G. Schmidt, de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, fait adresser au greffe de cette cour, où la dite vente fut enregistrée le 15e jour de juin A D 1835, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834

Qu'il soit connu que toutes personnes intéressées, ou prétendraient avoir aucun droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, ou vente duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, sont par des présentes sommées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif de la paroisse susdite mentionnée le 7e jour de mai A D 1835, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 21e jour de mars A D 1835, dans la cause intitulée Laurent Millaudon contre la compagnie des bâtisses de la Nouvelle Orléans, no 8161 du dossier de cette cour à laquelle vente le dit H G Schmidt s'est réputé l'acquéreur pour le prix de $6,800.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qu'y trouvent, ne 4 de triangle, mesurant 22 pieds et deux lignes de face, sur une profondeur irrégulière, avec la jouissance d'une allée en commun avec les autres lots de triangle, le tout suivant le plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de M B Cenas notaire public.

Donné sous mon seing et le sceau de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, ce 3 juillet A D 1835, et de l'indépendance des Etats-Unis le 59e.

7 juillet—3,1pa P. A. GUYOL, dep. greffier.

CELEBRE POUDRE DE CASTILLON.

MADAME VEUVE CASTHY de Philadelphie, propriétaire des remèdes du feu docteur Castillon, du Cap Français, vient d'établir un dépôt à notre plus bonne de la célèbre poudre antiscorbutique restaurante et de l'élixir anti-scorbutique du dit docteur Castillon, au jeune chirurgien major consultant du roi, à St. Domingue, et à son commerce agent pour la vente de ces remèdes dans cette ville, d'un grand succès.

Ces spécifiques qui ont joui dans toutes les parties de l'île de St. Domingue, sont propres à guérir la scorbut et toutes les maladies qui ont pour cause le virus scorbutique, la diarrhée, dysenterie, tenesme, la hematurie, la colique ou rétrécissement, constipation, obstructions du foie et de la rate—dissipent les fièvres dysenterie et tenesme, produits par suite de rougeoles et petites vérolés malignes—et les mêmes maladies qui viennent à la suite de couches ou pendant la grossesse.

La poudre mêlée avec le lait forme une boissonne très agréable et des plus restaurante—elle détruit la putridité des humeurs de l'estomac et des intestins, rétablit les digestions et toutes les secrétions et dépurant le sang de tous les levains scorbutiques.

La durée du traitement est de 20, 30 ou 40 jours, suivant l'ancienneté ou la malignité de la maladie—ces spécifiques se trouvent toujours à notre pharmacie—on y peut prendre connaissances d'un recueil d'observation pratique sur les effets de ce remède et sur les cures extraordinaires qu'il a opérées—les malades trouveront un grand avantage dans l'usage de ce remède ; c'est celui de pouvoir le traiter et de se guérir soi-même en suivant exclusivement la méthode indiquée qui accompagne le spécifique. PINGUET & Co.

Encoignure des rues Royale et Ste. Anne.

12 mai—2p

Détenu à la geole de la Paroisse Jefferson le mulâtre JOHN alias PETER, disant que son maître residait à la Prairie du Coton, et n'a jamais voulu donner le nom de son maître.

JACQUES CHARBONNET.

18 juillet shérif.

$25 DE RECOMPENSE

Seront données, à celui qui ramènera au soussigné, le nègre nommé JOE, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, d'une figure agréable, ayant une tourque à la jouc droite, ce nègre ne parle que l'anglais.

17 juin—1f B MARIGNY.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne depuis à peu près un mois, de chez sa maîtresse, la grifonne anglaise MAEME alias LOUISE, parlant très bien l'anglais et le français, taille de 4 pieds 5 ou 6 pouces, elle a 2 dents cassées sur le devant de la bouche, la dite griffonne a en son mains un billet pour se chercher un maître, signé par sa *maîtresse*.

Dix piastres de récompense seront données à quiconque ramènera la dite esclave à la soussignée ou la fera loger dans une des geoles de cet Etat.

17 juil—1f Veuve COUDRAIN.

$5 DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis quelques jours, le nègre JOSEPH, *âgé d'environ 18 ans, taille d'environ* 5 pieds, ayant les yeux roux et de grosses lèvres un peu cagneux, marqueur, ayant travaillé quelque temps pour M. Courrejolles. La récompense susdite sera payée à la personne qui ramènera ce nègre chez M L Paty, rue Conti, encoignure St Philippe, ou qui le logera à la geole. 17 juil—4

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marronne de chez le soussigné Vendredi matin 10 du courant, l'esclave MARIE, griffe de bonne mine, âgée d'environ 22 ans, ne parlant que l'anglais, paraissant timide, et ayant le verbe très lar. On ne se rappelle aucune marque distinctive. On payera la récompense susdite à la personne qui logera la dite esclave à la geole, ou qui la ramènera au soussigné, rue du Campo no 39.

W H ROUDEAU.

N B—Les capitaines et autres sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave sous peine d'être poursuivis suivant la rigueur des lois. 15 juil—4

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'établissement des soussignés, dans la matinée du 6 courant, le nègre américain SAM, tailleur de métier, taille ordinaire, figure pleine, assez bien prise, joli nègre, ayant un air au lacieux, sans marque particulière, *âgé d'environ 22 ans. Il a mis* sétu lors de son départ d'un pantalon bleu et d'une redingotte verte, collet de velours noir, et d'un chapeau noir à haute forme ; il a emporté sa malle de cuir noir, contenant ses effets, parmi lesquels se *trouvent une redingotte* lie de vin avec collet de velours, et un habit de drap vert; avec un chapeau blanc, et comme il a aussi emporté de faux papiers, on pense qu'il se fera passé pour libre sous le nom d'Alfred. La susdite récompense sera donnée à quiconque arrêtera ou logera dans une des geoles de cet Etat, le dit nègre.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres bâtimentations, sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de lois

BARBARIN & HILL.

8 juillet—1f

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis un mois le mulâtre créole nommé ANTOINE, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds, parlant français et anglais. La seule remarque que l'on puisse faire dessus ce dit mulâtre c'est qu'il a beaucoup de vers blancs au visage, ayant l'habitude de travailler à bord des navires.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez son maître, ou le logera dans une des geoles de cet Etat.

A MAGNON, 9 juil

$25 DE RECOMPENSE

Seront payés pour l'arrestation du nègre TAMES, âgé de 22 ans, mince mais costaud, *portant favoris. On ne peut dire exactement sa* taille, ni donner d'autres renseignemens. Il est parti marron le 1er juillet, à 3 heures P M, quelques instans avant le départ du bateau à vapeur *Lafourche*, à bord du quel il devait s'embarquer avec le détachement envoyé dans le haut du fleuve par la direction des travaux publics.

Pendant tout le mois dernier il a été sous la surveillance de M Philippe Bouté, à un demi mille au dessous de la ville.

S'adresser à E Rousseau secrétaire de la direction des travaux publics, rue Toulouse no 27. 3 juil—6,3pa

$60 DE RECOMPENSE

quiconque arrêtera et mettra en sûreté le mulâtre JOE, âgé de 20 ans, taille 5 pieds 4 pouces, bien constitué, ayant une légère cicatrice à la figure; il n'a pas de barbe, et parle français et anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur qui le prendront à leur bord seront poursuivis suivant la loi. S'adresser rue Royale, no 103, chez

15 mai J. LEBLANC & co

$25 DE RECOMPENSE.

Est parti marron depuis 4 mois le nègre AUSTIN, âgé d'environ 18 ans, appartenant à M D Lobranche.

Le nègre a été vu plusieurs fois dans le faubourg Ste. Marie, il se fait passer pour libre, il parle anglais et français; il était engagé l'été dernière comme cuisinier à l'Hôtel du Bayou St Jean.

La dite récompense sera payée à qui conque le ramènera son maître où à la geole. 6 juin—18,3pa

ON DEMANDE

SUR le champ, un négresse blanchisseuse, une autre bonne *repasseuse et un cuisinier* ou cuisinière.

Un blanc, bon cuisinier trouvera aussi de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 26 juin—1f

LES soussignés offrent à vendre en leur magasin encoignure des rues Chartres et Toulouse, 30 caisses confitures de la Havane, venant de débarquer, et de qualité supérieur. 9 juil PASCALET & MICHON.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—A la vie et Ole. contre ses créanciers—Présent l'hon Charles Maurian, juge—23 juin 1835—La cession des propriétés des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice des créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de Théodore Seghers notaire public, le Samedi 25 juillet prochain, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et en même temps toutes poursuites contre leurs personnes et propriétés est et demeurent suspendues—J P Benjamin est nommé avocat pour les créanciers absents.

Par ordre de la Cour. Au greffe le 24 juin 1835.

25 juin—2pa P. A GUYOL, dép greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—no 8341—James Vance contre ses créanciers—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de James Vance ait lieu au bureau de Wm. Y. Lewis, not. pub; le 20 juillet prochain, pour accepter l'abandon, et délibérer sur les affaires du dit insolvable Vance. Par ordre de la cour. Au Greffe. N. Orléans. 13 juin 1835

15 juin—11,2pa ARMAND PITOT, greffier.

HUILE VEGETALE COMPOSEE.

Pour teindre et changer les cheveux rougis ou gris en beau noir ou brun foncé, et aussi pour en préserver, nourrir, et exciter la croissance, sans inconvénient quelconque.

LE propriétaire de cette inestimable composition n'ignore pas que le fondement de toutes les panacées secrètes dont on a fait usage jusqu'à ce jour pour convertir les cheveux rouges ou gris en noir ou brun foncé, est la nitrate d'argent, ou autre substance minérale, qui colore, il est vrai, les cheveux, mais en même temps, les endommage et les détruit, de sorte qu'à la fin le remède est pire que le mal.

Les ingrédiens qui entrent, au contraire, dans l'huile végétale composée sont tels, qu'on trouvera qu'ils nourrissent et excitent la croissance des cheveux, beaucoup plus qu'aucun autre article connu, que l'on vend à ces desseins, (quelles que soient les merveilles qu'on attribue aux autres). Cette huile adoucit la chevelure, lui donne un bon lustre, et en même temps, la change en un beau noir ou brun foncé, suivant sa couleur primitive.

La teinture étant elle même purement végétale, et combinée avec d'autres ingrédients, devient nourrissante et adoucissante, excite beaucoup la croissance des cheveux, et est recommandée comme la composition, à cet effet, la précieuse qui ait été offerte au public.

L'huile végétale composée, agit sur les cheveux d'une manière longue et progressive, et si l'on s'en sert suivant les instructions et que l'on continue avec régularité, elle leur conservera une belle couleur, les nourrira et en retiendra, et sera très favorable à leur croissance. Et comme de beaux cheveux sont un ornement pour toutes les personnes et particulièrement pour les dames, la beauté de la chevelure doit donc être surtout cultivé avec soin pour le beau sexe.

Environ trois bouteilles de cette huile suffiront pour une personne pendant un an, et les individus entrant en âge dont les cheveux sont sur le déclin, trouveront que cette huile opère merveilleusement pour les conserver.

Enfin cette huile végétale composée, lorsqu'on en fait usage, conformément aux instructions à suivre et aux précautions à observer, tient tout ce qu'on en dit, et le propriétaire connaît tout le prix, non pas seulement lui dire, mais même par expérience. *Experto crede Roberto.*

Un nouvel assortiment de l'article ci-dessus, d'une qualité très supérieure et à très bas prix, dernièrement reçu et à vendre par

12 juin BENJAMIN LEVY.

Compagnie du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya.

Avis pour ouvrir les livres de souscription

CINQ mille actions du fonds capital de la susdite compagnie n'étant pas souscrites, quand les livres pour cette objet, étaient formés auparavant, avis est par le présent donné que les livres seront de nouveau ouverts à Opelousas, Alexandria, Cheneyville, Pointe Coupée, Nouvelle Orléans et à St. Francisville, Lundi le 3me d'Août prochain, sous la surveillance des commissaires de chaque endroit respectivement, et qu'ils seront ouverts toujours (Dimanche excepté) de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, jusqu'à ce que les susdites actions soient prises.

Les commissaires à Opélousas, Alexandria, Cheneyville, Nouvelle Orléans et à Pointe Coupée, voudront bien faire attention à cet avis et en se régler conformément.

B MARSHALL,
J TURNER,
W R FALCONER,
commissaires à St Francisville.

16 juil

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans 13 juillet 1835.

LES directeurs ont ce jour déclaré un dividende de 16 pour cent sur le fonds capital de la compagnie provenant des bénéfices des 6 derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs ayans cause, à partir du 20 de ce mois. Les livres de transfert seront fermés jusqu'à ce jour.

L MATTHEWS, président

13 juillet—6 3re.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest contre les risques du feu et de la Navigation.

Nouvelle Orléans, 14 juillet 1835.

CONFORMEMENT aux dispositions de la charte une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu et ce bureau Mercredi prochain 22 du courant, à 4 h du. Par ordre de la direction.

L MATTHEWS.

13 juillet—4,2pa président.

AVIS.

LE soussigné partant pour le Nord vers la fin de ce mois, prévient les personnes qui lui doivent et surtout celles dont les comptes courent depuis plus de 6 mois, de vouloir bien régler de suite pour éviter des frais, et prie les personnes qui ont des réclamations à faire de se présenter dans le courant de ce mois.

16 juil LOUIS MUH.

Institut supérieur de la Nouvelle Orléans.

AVIS—Tous propriétaires de terre et terrains situé dans la dite ban ieue sont par le présent prévenus de faire réparer leurs banquettes où elles sont en mauvais état, en placer où il en manque, ramiller les fossés, réparer les ponts. Les dites réparations doivent être faites immédiatement, à défaut de quoi, elles seront faites pour le compte des propriétaires, conformément aux ordonnances du Conseil de Ville. P AUVRAY,

11 juil inspec. commis.

AVIS—Si un nommé *Jean Baptiste Emile Gaussen* qui est arrivé ici en 1833, à bord du navire Œdipe de Bordeaux, veut avoir la complaisance de passer chez les soussignés, il lui sera fourni des communications importantes au sujet de sa famille. S'il est absent, ses amis et connaissances sont invités à nous désigner le lieu qu'il habite. CARRIERE & BORDUZAT,

8 juin no 11, rue St. Louis.

INSTITUTION BELLANGER,

Sous la direction de M Caboche.

MR. CABOCHE, ayant succédé à Mr. Bellanger dans la direction de l'institution de jeunes gens, située chemin du Bayou, invite tous les pères de famille qui ne connaissent pas la méthode Jacotot, que l'on suit dans cet établissement, à assister aux leçons qu'il donne à ses élèves. Les faits pourront contribuer plus que tous les discours, à porter la conviction dans les esprits.

27 juin—3pa—6f

AVIS.—Mes occupations ne me permettant plus de donner de leçons particulières, j'invite les familles qui avaient mis en moi leur confiance à la reporter sur M. Pedarré, professeur distingué, qui suit exactement la même méthode que moi.

Mr. Pedarré demeure chez M. Frémaux rue Royale, près la rue Toulouse, No 137.

30 juin CABOCHE

LE docteur VITAL FONDADOUZE a l'honneur de prévenir ses clients, les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, et le public en général, qu'il vient de transporter son domicile dans la maison qui forme l'encoignure des rues Bourgogne et Hôpital, et que là, il se fera un devoir et un plaisir de donner, par jour quatre heures de consultations gratuites (de dix heures à deux heures de l'après midi,) aux personnes que l'indigence empêche d'appeler près d'eux un médecin : il vaccinera en même temps les enfans de ces mêmes personnes. 8juinla

COUVERTURES DE LAINE FRANCAISE.

1200 PAIRES Couvertures françaises de 2 point, pesant 8 1 2 livres chaque paire, très convenables pour les nègres, dernièrement reçues et à vendre par

P. O. SORBE,
116 rue Royale.

30 juin—10

350 BARRIQUES vin de Bordeaux, diverses qualités ; 150 barils vin blanc de do ; 2500 caisses do do ; 300 do do blanc do ; 55 pipes, demi et quart de pipes vieux Cognac, champagne, &c. Anisette, liqueurs, cordiales, bouteilles cognac, et à vendre par P. O. SORBE,

30 juin—10 116 rue Royale.

A VENDRE à bon marché, un jeune nègre créole, âgé de 22 ans, bon cocher et habile à tout ouvrage pleinement garanti. On ne le vend que parceque son maître quitte le pays. S'adresser à

8 juillet EDW. GOTTSCHALK, courtier.

AVIS—Le bureau de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Ponchartrain, pour ce qui a rapport aux affaires de la banque sera ouvert tous les jours excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, rue St Charles, no 7, où l'on donnera les certificat &c.

7 juil—10 JN NICHOLSON, caissier.

EN débarquement du navire Renommée, et à vendre par Oemin Bigourdan, rue Toulouse no 23, ou par P Lafaye, rue Royale no 147.

270 sacs café première qualité de Santiago de Cu